

Tirs de flashball à Bastille: un policier avoue, Castaner en difficulté

PAR KARL LASKE

ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 1 FÉVRIER 2019

Un rapport de police transmis au ministère de l'intérieur confirme qu'un policier membre d'une compagnie de sécurisation a bien fait usage de son lanceur de balles de défense « *au moment de la blessure* » de Jérôme Rodrigues, place de la Bastille. Le ministre de l'intérieur et son secrétaire d'État ont contesté les faits durant plusieurs jours.



Les policiers de la compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI) avant le tir de LBD, samedi 26 janvier, place de la Bastille. © Clément Lanot

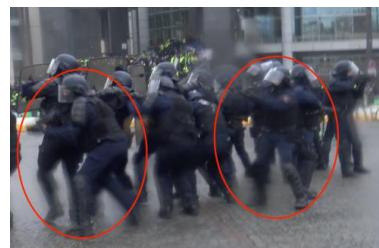
Un policier a bien tiré en direction du gilet jaune Jérôme Rodrigues avec un lanceur de balles de défense (LBD), samedi, place de la Bastille. Ce policier en a fait l'aveu dans un rapport transmis au ministre de l'intérieur dont *Le Parisien* a révélé la teneur, jeudi. Son aveu est encore partiel puisqu'il prétend ne pas avoir visé Jérôme Rodrigues, mais « *une autre personne* » qui aurait « *pris la fuite* », mais il contredit la version livrée depuis samedi par Christophe Castaner et son secrétaire d'État Laurent Nuñez.

Le manifestant de 40 ans, plombier de profession et figure des gilets jaunes en Île-de-France, a été grièvement touché à l'œil droit, place de la Bastille à 16 h 40, peu après qu'une grenade de désencerclement eut été lancée à ses pieds par les policiers.

Depuis dimanche, Jérôme Rodrigues explique qu'il a été visé deux fois : par la grenade, puis par le LBD. « *J'ai fait d'abord l'erreur d'aller sur la place, et puis celle de rester statique*, confie le gilet jaune à Mediapart. *J'ai pris la grenade sur la gauche, le policier avait le champ libre pour me tirer dessus. Il y avait cinq ou six personnes autour de moi, je*

leur ai dit "barrez-vous de là". Et là, je prends l'impact à l'œil et je me dis "putain, ils m'ont eu". » Plusieurs manifestants rapportent aussi avoir vu très vite leur camarade touché par une balle en caoutchouc. Elle est d'ailleurs ramassée par l'un d'eux. Ces témoignages sont recueillis depuis dimanche par l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) chargée de l'enquête.

Comme le montre l'image ci-dessous, extraite d'une vidéo, ce sont des policiers de la Compagnie de sécurisation et d'intervention (CSI), positionnés au milieu de la place, qui ont pointé leurs armes en direction du terre-plein où se trouve Jérôme Rodrigues.



Comme le montre cette image extraite d'un reportage vidéo de Clément Lanot, deux policiers de la CSI se sont positionnés pour tirer avec leur LBD. D'après les vidéos, le premier, à gauche, se redresse et tire. © Clément Lanot

Mais les témoignages recueillis se heurtent durant plusieurs jours à la version officielle diffusée par Christophe Castaner et Laurent Nuñez.

Joint par Mediapart, le cabinet du ministre de l'intérieur confirme désormais qu'un policier, membre de la CSI des Hauts-de-Seine, et placé sous les ordres du directeur de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP), a reconnu avoir fait usage de son LBD, dans un rapport qui a été porté à sa connaissance, mercredi. Cette confession étant datée de mardi, il lui aura donc fallu trois jours pour reconnaître ce tir. Trois journées pendant lesquelles sa hiérarchie, et deux ministres, Christophe Castaner et son secrétaire d'État Laurent Nuñez, n'ont pas dit la vérité.

« *À ce stade, j'exclus totalement l'usage du tir de lanceur de balles de défense* », déclare ainsi Laurent Nuñez, dimanche, sur LCI. « *Ce que nous savons, c'est ce que nous voyons à l'image. Un policier a projeté une grenade de désencerclement dans le périmètre*

dans lequel se trouvait M. Rodrigues. On a un rapport qui a été produit à l'IGPN. (...) Il y a bien une grenade de désencerclement. Je n'ai aucun élément qui me permet de dire qu'il y a eu usage du lanceur de balles de défense à cet endroit-là et qui aurait touché M. Rodrigues. »



Jérôme Rodrigues à son arrivée à l'hôpital. © DR

« Au moment où Laurent Nuñez s'exprime, il n'y a pas de remontée d'éléments qui permette d'affirmer qu'il y a un tir de LBD au moment de la blessure de Jérôme Rodrigues », justifie le cabinet du ministre de l'intérieur. Mais le ministre lui-même défend la même version des faits, mardi matin. « Ce que je sais pour l'accident dont a fait l'objet Jérôme Rodrigues, c'est qu'il y a eu l'envoi d'une grenade de désencerclement et qu'à ce moment-là, il a été blessé. (...) C'est le seul fait constaté », déclare-t-il, sur BFM.

« Nous n'avons eu connaissance du rapport que dans la journée de mardi », rétorque le cabinet de Christophe Castaner. Dans ce rapport, « le policier dit avoir procédé à un tir de LBD dans un contexte violent, dans ce moment où Jérôme Rodrigues a été blessé, détaille le cabinet du ministre, à Mediapart. Le rapport ne dit pas que ce policier a visé Jérôme Rodrigues, mais une autre personne. La personne a été blessée au thorax et a pris la fuite après le tir ».

Répondant à l'interpellation d'Ugo Bernalicis à l'Assemblée nationale, dans la soirée de mercredi, Christophe Castaner n'a pas pour autant rectifié sa version des faits. Il a au contraire justifié plus que

jamais l'utilisation du LBD en manifestation, en dépit des nombreux blessés graves, plus d'une centaine, causés par cette arme ces dernières semaines.

Derrière l'affaire Rodrigues, c'est en effet la stratégie choisie par le ministre pour faire face aux manifestants qui est en jeu. Confronté à de nombreuses demandes d'interdiction ou de suspension de l'usage du LBD, il avait annoncé, le 22 janvier, que les porteurs de cette arme seraient dotés d'une « caméra piéton » lors des manifestations de l'acte XI. Une décision jugée inopérante, ces caméras n'ayant pas été conçues pour ce type d'opération, mais pour des contrôles d'identité à courte distance.



Quelques-unes des unités mobiles mobilisées, samedi. Ici avant les tirs de grenade et LBD subis par Jérôme Rodrigues. © Karl Laske

Place de la Bastille, après une courte séquence d'affrontements close vers 16 heures par l'intervention d'un canon à eau, le préfet de police a choisi d'engager les unités mobiles armées de flashball, sous l'autorité de la DSPAP, afin d'interpeller des manifestants, déjà largement dispersés. Et c'est bien cette stratégie de confrontation à l'œuvre depuis le 8 décembre qui est l'origine des tirs à vue, souvent à la tête, opérés par les policiers appartenant à des unités de lutte anticriminalité (BAC), sans expérience du maintien de l'ordre.

« Il faut que Castaner, il dégage »

Selon le ministère, dix-huit tirs de LBD ont été déclarés par les policiers, place de la Bastille, et ils auraient été « *a priori tous filmés* ». « *La déclaration des tirs se fait en fin d'opération*, indique le cabinet du ministre. *Les informations sont portées sur un registre à la fin du service. Avec une heure déclarative.* »

D'après les autorités, il n'y avait donc pas de tirs enregistrés à 16 h 40. Or comme on peut le voir sur les images mises en ligne par le compte Facebook Gilets jaunes média citoyen et relayées, mardi, par

l'émission *Quotidien* (TMC), un policier fait usage de son LBD immédiatement après le tir de la grenade de désencerclement. Nous avons volontairement supprimé le son pour faciliter l'observation des faits – la vidéo originale peut toutefois être consultée [ici](#).

Comme on le voit sur ces images, ce n'est pas un tir isolé. Le policier fait corps avec son groupe qui vient de se positionner à côté d'un premier groupe. Et il est donc certain que le chef d'unité est informé de ce tir, comme ses collègues, et que l'information remonte la chaîne de commandement. Les effectifs de la CSI dépendent de la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne de la préfecture, dirigée par Frédéric Dupuch, qui gère les unités mobiles présentes sur place, et bien sûr du préfet Michel Delpuech. En outre, l'état-major de la préfecture dispose d'une salle de commandement, dont les écrans permettent d'afficher les images de vidéosurveillance de la capitale, et de la place de la Bastille.

Le cabinet du ministre de l'intérieur a confirmé que MM. Castaner et Nuñez étaient présents place Beauvau, pour y suivre les opérations tant à Paris qu'en province. On peut donc émettre l'hypothèse qu'ils ont été informés eux aussi de la présence d'un blessé grave au pied de la colonne de la Bastille, et qu'une explication des blessures leur a été fournie.

Quelques minutes après les tirs et le repli des policiers de la CSI, l'ordre est d'ailleurs donné à plusieurs unités d'aller « sécuriser » le blessé. Et les forces de l'ordre – une soixantaine de policiers environ – se rendent progressivement sur le terre-plein, avant de repousser violemment l'attroupement formé autour de Jérôme Rodrigues. Christophe Castaner a lui-même précisé, mardi, qu'au moment « de l'accident » de Jérôme Rodrigues, « pour protéger l'intervention des

infirmiers », les policiers avaient effectué « *trois tirs de LBD* », « *et puis pour partir, ils ont à nouveau tiré trois fois* ».



Une jeune femme blessée place de la Bastille, samedi 26 janvier. © Karl Laske

Les témoins de ce que Christophe Castaner appelle « l'accident » ont très vite expliqué qu'ils avaient vu Jérôme Rodrigues recevoir un projectile en caoutchouc. C'est le cas de Bilal, un des animateurs des gilets jaunes de la région parisienne, qui se trouvait à côté de lui lors de l'action des policiers, et qui l'a accompagné à l'hôpital, avant de se rendre au commissariat avec la sœur de la victime pour y déposer une première plainte. « *Au moment où la deuxième équipe de policiers s'est présentée juste devant nous, une grenade a explosé à notre gauche, et j'ai vu le flashball partir, explique-t-il. Entre la grenade et le flashball, il y a eu une fraction de seconde. Quand le flashball a frappé Jérôme, quelqu'un a ramassé le projectile, l'a mis dans un papier, et l'a remis à la police.* »

Comme on le voit sur les images, un deuxième gilet jaune est blessé, Michaël, mais c'est par la grenade, qui lui provoque une plaie ouverte à la jambe. Selon plusieurs témoins, la mise en place d'un cordon de sécurité autour de Jérôme Rodrigues a empêché son évacuation rapide. « *Il a fallu que Jérôme se relève et marche jusqu'aux pompiers* », déplore Bilal. « *C'était surréaliste, on s'est fait écraser par les CRS, témoigne Christophe, un médecin parti chercher les pompiers. J'ai réussi à sortir in extremis du périmètre, et j'ai constaté que le véhicule des pompiers était bloqué par la police, rue de Lyon... Et c'est pour cette raison qu'il a été évacué debout.* »

Christophe, positionné sur le trottoir d'en face, a été l'un des premiers à rejoindre le blessé. « *Au moment où la grenade a explosé, j'ai hurlé "à terre", et j'ai vu le tir de LBD, témoigne-t-il. C'était une scène de guerre. Les gens qui ont fait ça n'ont rien à faire dans la police.* »



Des manifestants isolés, place de la Bastille, face au dispositif d'interpellation. © Karl Laske

Une manifestante gilet jaune qui souhaite garder l'anonymat – elle a été entendue par l'IGPN –, a vu elle aussi l'action depuis le trottoir d'en face. « *La scène accroche mon regard, dit-elle. Mais je ne sais pas que c'est Jérôme qui a été touché. Je n'ai pas vu la grenade qui pète à ses pieds. J'ai vu le flic se décaler légèrement sur la gauche, pointer son arme et tirer. J'ai suivi le projectile. Dans les deux secondes, j'ai vu un homme s'effondrer. Il a pris le flashball en plein visage. Il a été tiré comme un lapin. Jérôme, c'est le mec on ne peut plus pacifique ! Et c'est lui qui se ramasse ça !* »

La manifestante dit qu'elle en veut aux policiers, aux « *donneurs d'ordre* » : « *C'est quoi son avenir, maintenant ? Il est plombier, il va faire quoi ? Ce n'est pas juste un œil qu'il a perdu, c'est un peu de sa vie. Pourquoi ? Parce qu'il était dans la rue, et qu'il manifestait ? Samedi, à 19 heures, je suis allée à République, ils nous ont complètement défoncés ! Pourquoi ? Dans l'ensemble, le mouvement est pacifiste... Je reste sous le choc. J'ai repris ma vie, mais à quel prix ? Je passe ma journée entre rires et larmes. Samedi, je vais y retourner, mais j'ai la boule au ventre.* »

Une marche des blessés est organisée au départ de Daumesnil, samedi. « *Jérôme nous a appelés au calme. On ne va pas écouter notre colère, poursuit-elle. Il faudrait que les policiers baissent tous les boucliers et qu'ils nous rejoignent. Ils peuvent très bien baisser les boucliers. Il faut que Castaner, il dégage.* »

Boîte noire

Actualisation 9 h 40 : le cabinet du ministre a précisé à Mediapart que le rapport du policier auteur du tir n'avait été porté à sa connaissance que dans la journée de mercredi. Et non mardi comme nous l'avons indiqué précédemment.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitran ; Société Ecofinance, Société Doga, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.